



Quingev, le samedi 21 mars 2020, fête de Sainte Clémence.

Chers paroissiens,

Dans cette deuxième lettre d'information, avec les membres de l'Équipe de Coordination Pastorale, je voudrais vous dire notre compassion auprès des malades, nous entendons parler de cas désormais dans certains villages de notre paroisse ; dites-aux malades que vous connaissez, s'il vous plait, qu'ils peuvent, tout comme les personnes qui les soignent, compter sur notre prière. Notre soutien rejoint aussi les membres de la paroisse et tous les habitants de nos villages pendant cette période de confinement.

« À cause du Covid-19 et des mesures qu'il impose, ce temps de Carême, temps d'attente et de privation, est évidemment particulier cette année. La vie pastorale, fondée avant tout sur le contact humain, s'en trouve elle aussi modifiée. Nous sommes désormais invités à nous fonder davantage sur l'essentiel : fixons nos yeux sur Jésus Christ ! » (Abbé Ruffiot)

Différentes mesures sont mises en place pendant ce temps de confinement :

Les rassemblements religieux et pastoraux ne sont aujourd'hui plus autorisés ; comparé à l'école, nous invitons les parents à faire le catéchisme à la maison, particulièrement à prier en famille(les catéchistes réfléchissent déjà à des propositions).

Toutes les messes publiques sont, jusqu'à nouvel ordre, interdites, à l'exception des célébrations des funérailles qui peuvent encore se dérouler dans les églises jusqu'à 20 personnes, suivant des modalités strictes (cf. première lettre paroissiale).

Le Père Robert et moi-même, nous continuons à **célébrer la messe, chaque jour** aux intentions que vous donnez. Il s'agit d'une véritable période d'épreuve mais elle peut aussi faire grandir notre foi, notre désir de la rencontre de Jésus dans la messe et notre soif de Dieu (voir ci-dessous l'article sur la communion de Désir et comment s'associer aux célébrations eucharistiques diffusées sur la radio ou internet.)

Les intentions de messes déjà reçues seront cependant toutes priées, même si la célébration n'est pas annoncée. Vous pouvez donc continuer d'offrir à l'Église des intentions de messes

pour les vivants et pour les défunts par courrier ou en les déposant dans la boîte de la cure à Quingey.

Au sujet du sacrement de la **confession**, si pour une raison grave, vous avez besoin de recevoir ce sacrement, contactez moi (abbergier2000@gmail.com).

En raison de cas d'urgence et de gravité, je pourrai me déplacer pour donner le **sacrement des malades**.

Les **permanences paroissiales** et l'accueil sont fermés à la cure de Quingey.

La traditionnelle **vente des œufs de Pâques** sera effective après le confinement.

Avez tout mon soutien et l'assurance de ma prière, je reste à votre service !

Abbé Pierre Bergier +

« L'homme au cœur sage accepte les ordres », d'après le Livre des Proverbes 10,8.

Messe à la télé ou sur Internet... Et la communion ?

(Père Théotime)

Le diocèse de Besançon nous donne la possibilité de suivre la messe dans nos maisons. Pour cela, il suffit d'aller sur site du diocèse : www.diocese-besancon.fr, rubrique « vivre la messe chez vous. » Il y a aussi France 2 et KTO. Et la communion ?

Qu'est-ce que la communion spirituelle ?

La « **Communion de Désir** » (ou Communion Spirituelle) est certainement, de tous les moyens de perfection, à la fois l'un des plus puissants et des plus faciles, et aussi le plus ignoré. **La meilleure définition qui ait été faite de la Communion Spirituelle reste sans doute celle du Concile de Trente** : « *Elle consiste dans un ardent désir de se nourrir du Pain céleste, avec une foi vive qui agit par la charité et qui nous rend participants des fruits et des grâces du Sacrement* » (Session XIII, ch. 8). Pour ce qui est des fruits (ou effets) de cette Communion de Désir, les théologiens affirment que ce sont les mêmes que ceux de la Communion Sacramentelle. Résumons-les en quatre mots avec Saint Thomas : « *Comme l'autre communion... elle soutient, fortifie, répare et réjouit* ».

Il s'agit donc d'une pratique ancestrale de l'Église catholique peu connue. "*Cette faculté repose sur un principe admis dans l'Église selon lequel le désir supplée l'acte lui-même*" peut-on lire dans la revue « Famille Chrétienne. » "*C'est ce qu'il advient dans les cas plus connus que sont le baptême et la confession de désir. Une personne mourant dans*

l'impossibilité de recevoir le baptême qu'elle désire ardemment, meurt baptisée. De même que sont pardonnés par Dieu les péchés d'une personne mourant sans pouvoir se confesser mais qui en a la contrition parfaite".

Prière pour la Communion de Désir (de l'évêque de Vannes):

**« S'il ne m'est pas donné de Te recevoir dans cette hostie Seigneur,
je Te sais assez puissant
pour que Tu te donnes à moi autrement.
Mon cœur Te désire,
Seigneur viens ».**

Gardons la flamme de la fraternité !

Grandfontaine, le 21 mars 2020

Théotime NZANZA / Curé et doyen des Vallées

• Lire ensuite la déclaration des évêques de France :



Les évêques de France invitent à un temps de prière avec tous les chrétiens de France le 25 mars, jour de l'Annonciation.

« Notre pays, avec de nombreux autres, traverse une grande épreuve. Le chef de l'état nous appelle à laisser de côté nos divisions et à vivre ce temps dans la fraternité. C'est pourquoi nous avons voulu que ce message destiné en premier lieu aux catholiques s'adresse aussi à tous nos concitoyens sans distinction.

Nous le faisons dans un esprit d'humilité, mais avec la certitude que la foi chrétienne a une mission spécifique dans ce monde et qu'elle ne doit pas s'y dérober. Nous pensons aussi à tous ceux et celles qui partagent avec nous la foi en Dieu et la conviction qu'il accompagne

notre vie. Nous pensons enfin à tous ceux et celles qui ne croient pas mais souhaitent que la solidarité et l'esprit de service s'accroissent entre les hommes.

A tous, nous disons notre désir que notre communauté nationale sorte grandie de cette épreuve. Depuis bien des années déjà notre humanité a l'intuition qu'elle doit changer radicalement sa manière de vivre. La crise écologique nous le rappelle sans cesse, mais la détermination a fait largement défaut jusqu'ici pour prendre ensemble les décisions qui s'imposent et pour s'y tenir. Osons le dire, l'égoïsme, l'individualisme, la recherche du profit, le consumérisme outrancier mettent à mal notre solidarité. Nous avons le droit d'espérer que ce que nous vivons en ce moment convaincra le plus grand nombre, qu'il ne faut plus différer les changements qui s'imposent : alors, ce drame porteur d'angoisse n'aura pas été vain.

LE MERCREDI 25 MARS, À 19H30

Un peu partout en France, les cloches de toutes les églises sonneront pendant dix minutes, non pour appeler les fidèles à s'y rendre, mais pour manifester notre fraternité et notre espoir commun.

Elles sonneront comme elles ont sonné aux grandes heures de notre histoire, la libération par exemple. En réponse à ce signe d'espoir, nous invitons tous ceux qui le voudront à allumer des bougies à leur fenêtre. Ce geste, qui est de tradition dans la ville de Lyon, est un signe d'espérance qui transcende les convictions particulières : celui de la lumière qui brille dans les ténèbres !

CE QUI SUIT S'ADRESSE MAINTENANT AUX CATHOLIQUES.

Mercredi 25 mars, nous fêterons l'Annonciation du Seigneur. Elle eut lieu à Nazareth, chez une jeune fille, Marie. Dans sa maison, le Ciel rencontre la terre ; dans sa maison, le salut du monde est conçu ; dans sa maison, une joie nouvelle apparaît, la joie de l'Évangile, une joie pour le monde : « Car rien n'est impossible à Dieu » (Lc 1, 37). Cette année, sans l'avoir voulu, nous fêterons l'Annonciation, confinés, dans nos maisons !
Pouvons-nous célébrer cette fête plus en vérité, plus intensément, plus en communion ?
Quand les cloches sonneront, le 25 mars, à 19h30, que chaque disciple de Jésus, dans sa maison, ouvre sa Bible (ou son ordinateur) et lise, seul ou en famille, le récit de l'Annonciation, dans l'Évangile selon saint Luc, chapitre 1, versets 26 à 38.
Et qu'au même moment chaque maison allume une ou plusieurs bougies, à sa fenêtre, pour dire son espérance et conforter celle de ses voisins.

Nous prions en communion par l'intercession de la Bienheureuse Vierge Marie en nous unissant au chapelet récité, à Lourdes, chaque jour à 15h30. Nous demanderons à Marie de nous protéger et de nous aider à mieux accueillir Jésus dans nos maisons, dans nos cœurs,

dans nos vies comme elle l'a fait elle-même pour nous : « Que tout m'advienne selon ta parole » (Lc 1, 38) – [1re dizaine].

Nous confierons à Marie qui devient Mère du Sauveur et qui deviendra notre Mère, nos frères et sœurs malades, nos frères et sœurs soignants, notre communauté humaine éprouvée. Nous lui dirons que nous voulons les aimer comme nous aimons Jésus, « le fruit béni de ses entrailles » (cf. Lc 1, 42), Lui qui a pris sur lui nos souffrances et nos péchés [2e dizaine].

Nous pourrons aussi confier nos craintes et nos doutes à celle qui fut toute bouleversée et s'interrogea : « Comment cela va-t-il se faire ? » (Lc 1, 34). La peur d'une vie remise à Dieu, différente de celle dont nous rêvons, rejoint la peur de la mort. Marie la connaît de l'intérieur et nous pouvons lui dire sans cesse : « Prie pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort », comme l'Église nous l'a appris [3e dizaine].

Enfin, poussés par l'Esprit, nous pourrons dire à Jésus : « Guéris-nous ! » Nous ne savons pas quelle sera la réponse sinon que, dans quelques jours, nous fêterons la passion, la mort et la résurrection de Jésus, le premier-né d'une multitude de frères qu'il fait entrer dans la vie de Dieu [4e dizaine.]

[5e dizaine avec intentions particulières].

Ouvrir sa fenêtre, allumer une bougie est un geste de communion que nous voulons offrir à toute la nation pour qu'elle rende hommage aux défunts, victimes du Covid19, et aussi à ceux qui donnent de l'espoir, soignants, autorités mais aussi famille, amis, voisins. C'est pourquoi nous vous demandons de relayer ce message très largement autour de vous, par tous les moyens autorisés à votre disposition ! »

Les évêques de France